



OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

23, RUE JEAN CANAVÈSE - 06100 NICE

☎ : 04.93.80.99.52 ☎ : 04.93.62.63.11 ✉ : ad06@occe.coop

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE - AGFI 2017 -

MERCREDI 1^{er} MARS 2017 – 16H30

FEUILLE DE POUVOIRS A REMETTRE OU TRANSMETTRE

*Renvoyer sans tarder cette feuille de pouvoir
par mail à : ad06@occe.coop ou par courrier : OCCE 06 - 23 rue Jean Canavese 06100 NICE*

ou saisir directement le [formulaire en ligne](#) comme indiqué dans le courrier

La coopérative scolaire de :
l'école ou de l'établissement (dénomination précise) :

.....
.....

Commune :

affilié sous N°

RAPPEL :

La coopérative peut :

1. être représentée par son délégué
2. confier son pouvoir à un mandataire d'une autre coopérative
3. **donner pouvoir au conseil d'administration-**

La coopérative scolaire, le foyer : (cocher selon votre choix)

1	Sera représenté(e) lors de l'assemblée Générale de l'OCCE par un délégué de l'école	<input type="checkbox"/>	Son nom, prénom, fonction >>>>>>	
2	Sera représenté(e) par le mandataire d'une autre école	<input type="checkbox"/>	Son nom, prénom, fonction, école >>>>>>	
3	Donne pouvoir au Conseil d'Administration de l'OCCE 06	<input type="checkbox"/>		

Date, Nom du mandataire qui renseigne le présent feuillet :